



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*
Région de La Réunion

Observatoire *Péi*

SAGIS
GROUPE & CIE

IMAGE PME À LA RÉUNION

2^e trimestre 2025

7^{ème} trimestre consécutif de baisse : le 2^{ème} trimestre 2025 toujours en recul, au global et pour tous les secteurs étudiés, sauf les services.

Le chiffre d'affaires (CA) global des 4 158 TPE-PME réunionnaises observées recule de 0.9% au 2^{ème} trimestre 2025, par rapport au 2^{ème} trimestre 2024. Au cumul du 1^{er} semestre, il recule de 1% par rapport à l'année précédente.

Le CA est orienté à la baisse pour les TPE-PME de l'industrie (-0.9%), du BTP-transport (-4.7%) et du commerce (-0.3%). En revanche, si les TPE-PME du secteur des services retrouvent une croissance globale modeste (+1%), celle-ci est causée par le rebond des activités immobilières, des activités scientifiques et techniques et des « autres services » : les 7 autres catégories suivies sont toutes en recul, dont certaines fortement (voir détails ci-dessous).

Synthèse

Au 2^{ème} trimestre 2025 le Chiffre d'Affaires (CA) des TPE-PME est en baisse de 0.9% par rapport au même trimestre de l'année passée (contre -0.6% pour le trimestre précédent). Il s'agit du septième trimestre de baisse consécutif, après treize trimestres consécutifs de hausse.

La Réunion se situe en 2^{ème} position des régions françaises étudiées, avec un résultat supérieur de 1.1% à la moyenne nationale. *NB : ces résultats ne sont pas corrigés de l'inflation. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1.5% à La Réunion (juin, sur 12 mois - INSEE).*

- 1) Les TPE-PME réunionnaises du **SECTEUR INDUSTRIEL** voient leur CA baisser de 0.9% ce trimestre par rapport au même trimestre de l'année passée (-1.4% au total du premier semestre). Les TPE-PME de l'industrie manufacturière voient leur CA baisser ce trimestre, à -1.3% (-1.3% au semestre).
- 2) Le CA des TPE-PME du **BTP** et des transports baisse de 4.7% ce trimestre par rapport au 2^{ème} trimestre 2024 (-5.4% au 1^{er} semestre), avec, dans le détail, une baisse ce trimestre de 3.6% pour la construction (-5.6% au semestre) et une baisse de 8.2% pour le transport/entreposage (-4.8% au semestre).

- 3) Les TPE-PME du secteur des **SERVICES** ont un CA en augmentation de 1% ce trimestre par rapport au 2ème trimestre 2024 (+1.5% au semestre). Les évolutions en détails sont les suivantes :
- Les activités « immobilières » rebondissent et progressent de 4.6% ce trimestre (+5.1% au semestre)
 - « Les activités spécialisées, scientifiques et techniques » croissent de 6% ce trimestre (+2.7% au semestre)
 - Le CA des entreprises qui exercent dans le domaine des « activités financières et d'assurances », baisse de 7.5% ce trimestre (+1.3% au semestre)
 - Celles du domaine des « arts, spectacles et activités récréatives » diminuent leur CA de 1.4% ce trimestre (+0.3% au semestre)
 - Les « services administratifs et de soutien » baissent de 5% ce trimestre (-0.9% au semestre)
 - Celles liées à « l'hébergement et la restauration » sont en baisse de 1.4% (-2% au semestre)
 - Les PME de « l'information et communication » baissent de 0.8% ce trimestre (-2.9%)
 - Celles du domaine de « la santé humaine et l'action sociale » recule de 9.8% ce trimestre (-2.9%)
 - Celles du domaine de « l'enseignement » voient leur CA reculer de 15.7% ce trimestre (-6.2%).
- 4) Enfin, celles qui exercent dans le secteur du **COMMERCE** voient leur CA diminuer de 0.3% ce trimestre par rapport au 2ème trimestre 2024 (-0.5% au semestre).

Cette analyse du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion est réalisée en collaboration avec le cabinet d'étude SAGIS.



⇒ **Rappel du périmètre étudié à la Réunion sur le trimestre : 4 158 TPE-PME du champs ICS (Industrie, Commerce, Services) réalisant moins de 50 millions d'euros de CA**

Les données proviennent de la base de données nationale Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales, réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME.

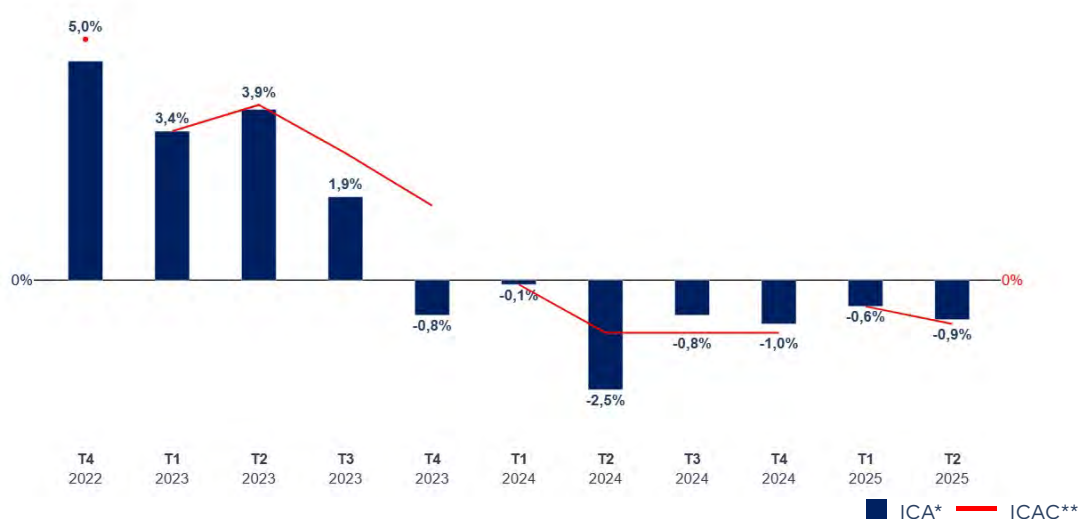
Les données proviennent des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA) : il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

NB : les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé (note méthodologique complète en fin de document).

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 2e trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 4 000 TPE-PME de La Réunion de notre échantillon indique une diminution de CA de 0,9% en valeur par rapport au 2e trimestre 2024. Il s'agit du septième trimestre consécutif de recul de l'activité pour les structures de l'échantillon. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une baisse de CA de 1% depuis le début de l'année. Cette performance les place au 2e rang du classement national avec un résultat supérieur de 1,1 point à la moyenne française.

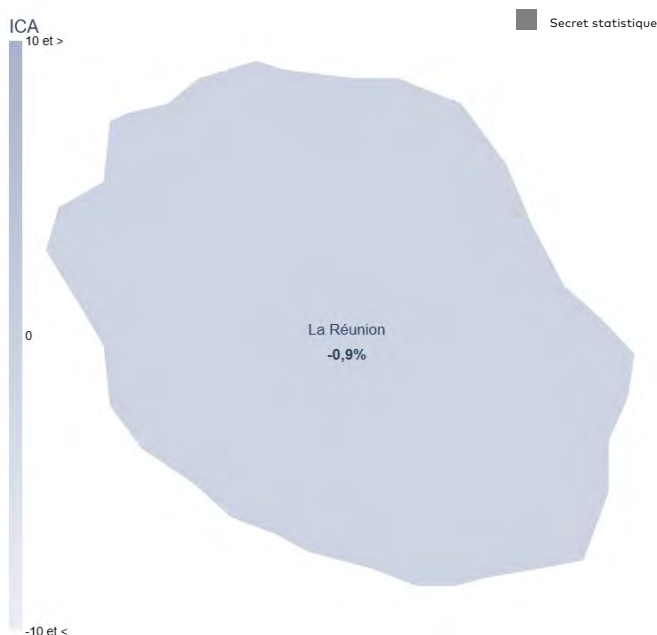
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation à La Réunion a augmenté de 1,5% en juin 2025 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à repartir à la hausse. Si les prix les prix de l'alimentation reculent légèrement de 0,1% et les prix du tabac stagnent, ceux des services (+0,6%) et de l'énergie (+0,6%) et des produits manufacturés (+0,1%) augmentent.



-1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024

La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
Bretagne	0,2%
La Réunion	-0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-1,0%
Normandie	-1,2%
Grand Est	-1,3%
Pays de la Loire	-1,5%
Occitanie	-1,5%
Hauts-de-France	-1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	-2,0%
Nouvelle-Aquitaine	-2,2%
Centre-Val de Loire	-2,3%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-2,8%
Ile-de-France	-3,0%
Corse	-3,9%

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Industrie manufacturière (C)

Au 2e trimestre 2025, les structures de l'industrie manufacturière de l'échantillon voient leur activité reculer de 1,3% après la stagnation du trimestre précédent. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une baisse de 1,3%. Les difficultés du secteur sont confirmées par la note de conjoncture de La Réunion publiée par l'Insee en juin 2025, qui indique que les créations des entreprises de l'industrie réunionnaises ont reculé de 22% sur le premier trimestre 2025 par rapport au 3ème trimestre 2024, qui a été marqué par la création massive de sociétés. De plus, le marché de l'emploi dans le secteur de l'industrie stagne au 1er trimestre 2025.



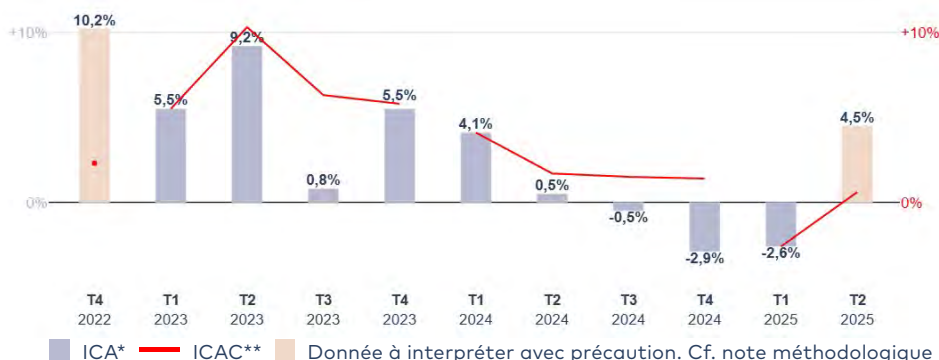
-1,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Après trois trimestres consécutifs de baisse de CA, l'activité des TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon repart à la hausse : +4,5% (en valeur) au 2e trimestre 2025 comparativement au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une augmentation de 0,6%. Les boulangeries-pâtisseries font face à la multiplication des chaînes industrielles, implantées notamment près des ronds-points et des zones commerciales. Ces enseignes proposent des prix compétitifs, ce qui fragilise les boulangeries traditionnelles. Dans ce contexte, les boulangeries-pâtisseries recherchent de nouveaux relais de croissance en diversifiant leur offre avec des produits comme les salades, les sandwiches, les cafés ou les plats préparés. De plus, les boulangeries restent confrontées à la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, ce qui les conduit à adapter leurs recettes dans l'objectif de réduire l'usage de certains ingrédients onéreux.



+0,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Construction (F)

Les difficultés persistent pour les TPE-PME de la construction de l'échantillon avec un repli d'activité de 3,6% au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent une baisse de CA de 5,6%. Selon la note de juin 2025 publiée par l'Insee, le secteur reste confronté à un contexte incertain à La Réunion, marqué par une chute des permis de construire (-10% sur le 1er trimestre 2025 et -20% sur un an), qui s'élèvent à seulement 1 400 au 1er trimestre 2025. Tandis que les mises en chantier augmentent entre avril 2024 et mars 2025 (+6% sur un an). Cette hausse est principalement liée à la reprise dans le logement collectif (+30% sur la même période). En outre, la dynamique de l'emploi dans la construction poursuit sa contraction : 300 emplois perdus sur le trimestre et 1 400 sur un an (-7,5%). La situation reste préoccupante s'agissant des créations d'entreprises, qui enregistrent un net repli sur le 1er trimestre 2025 (-26% par rapport au 3e trimestre 2024).



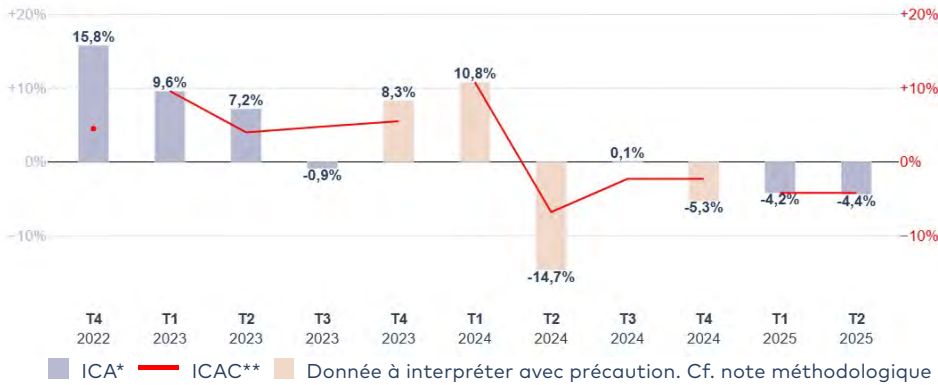
-5,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (43.99C)

Le CA des entreprises de maçonnerie poursuit son recul lors du 2e trimestre 2025 : -4,4% en valeur comparativement au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, elles enregistrent une baisse de CA de 4,2%. Selon la DEAL de La Réunion, le nombre de logements autorisés à la construction est estimé à 5 800 (-16% en volume) entre avril 2024 et mars 2025. En effet, les permis de construire pour les logements individuels reculent de 13,1% et de 18,2% pour les logements collectifs. Les surfaces de locaux non résidentiels autorisées diminuent de 13,1% notamment dans les secteurs de l'industrie (- 61,9%) et de l'hébergement hôtelier (- 58,3%) alors que celles dans l'artisanat augmentent de 76,9%. En revanche, les mises en chantier augmentent de 9,2% par rapport à la même période, un an auparavant. Cette hausse est portée par les logements collectifs (+ 35,1%) alors que les logements individuels baissent de 14%. Selon l'Insee, les petites entreprises de maçonnerie sont les plus touchées par la stagnation du marché de l'emploi.



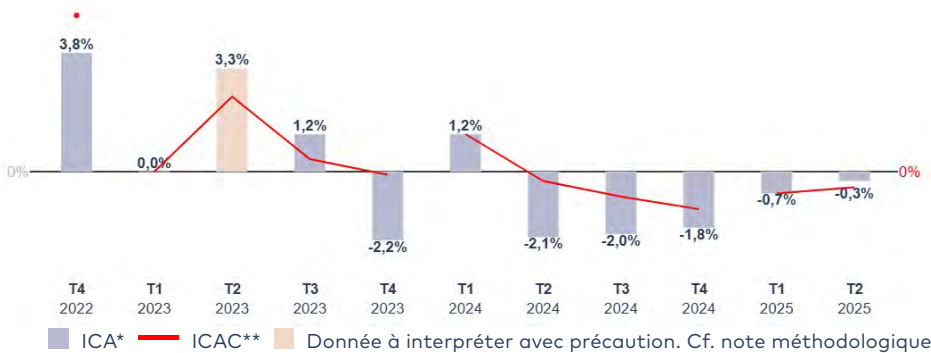
-4,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerce (G)

Les TPE-PME réunionnaises du commerce de l'échantillon affichent un cinquième trimestre consécutif de recul d'activité au 2e trimestre 2025 (-0,3% en valeur), baisse toutefois moins marquée que celles des précédents trimestres. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent une baisse de CA de 0,5%. Dans un contexte inflationniste persistant (+1,5% en glissement annuel), le secteur reste en difficulté avec les arbitrages des consommateurs et les pressions sur leur pouvoir d'achat. Selon la note de conjoncture publiée par l'Insee en juin 2025, l'emploi salarié du secteur dans la région est resté atone sur le premier trimestre 2025.



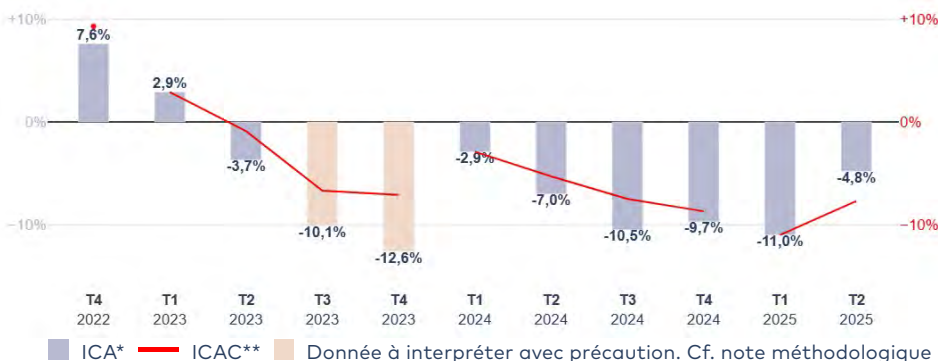
-0,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

L'indice de CA des commerces de détail d'habillement de l'échantillon recule de 4,8% au 2e trimestre 2025, soit un neuvième trimestre consécutif de baisse de CA. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent un repli d'activité de 7,7%. Les acteurs du marché restent confrontés aux arbitrages de consommation dans un contexte inflationniste persistant. Selon l'Institut d'émission des départements d'outre-mer, la consommation des ménages peine à se redresser malgré la baisse de l'inflation sous le seuil de 2%, alors que la dynamique de l'investissement reste modeste. Les conditions sur le marché du travail se détériorent sur le premier trimestre 2025.



-7,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Transports et entreposage (H)

Au 2e trimestre 2025, les structures des transports et de l'entreposage de l'échantillon enregistrent un sixième trimestre consécutif de baisse d'activité (-8,2% en valeur). En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur affichent un recul de CA de 4,8%. Selon la Fédération nationale du transport routier, les chefs d'entreprise constatent une légère amélioration de leur activité lors du 2e trimestre 2025, bien qu'elle soit toujours considérée à un niveau négatif. La Fédération indique également que les effectifs de conducteurs progressent légèrement et que les difficultés de recrutement reculent. Quant aux investissements, à savoir les renouvellements des parcs, ils stagnent à un niveau bas au 2e trimestre 2025 et restent en deçà de leur niveau moyen. Toutefois, selon le cabinet Altares, les défaillances ont reculé de 3% au 2e trimestre 2025 pour les entreprises du transport routier de marchandises. Selon la note de conjoncture publiée par l'Insee en juin 2025, le marché de l'emploi dans le secteur du transport stagne au premier trimestre 2025.



-4,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Hébergement et restauration (I)

Les structures de l'hébergement et restauration voient leur activité se replier pour le sixième trimestre consécutif : -1,4% au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent une baisse de CA de 2%. Cependant, d'après l'Insee, la fréquentation des hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme de La Réunion augmente sur le 1er trimestre 2025 avec 360 000 nuitées (+3% par rapport au 1er trimestre 2024). En effet, la fréquentation a augmenté en janvier de 9% et de 5% en février alors qu'elle a reculé en mars de 5% par rapport aux mêmes mois de 2024. L'offre de chambres reste quasi stable (+1%) et le taux d'occupation se maintient à 59% sur le 1er trimestre 2025.



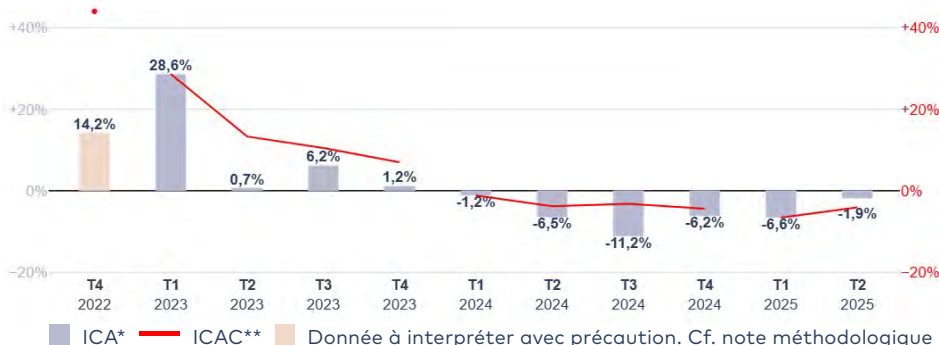
-2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de notre échantillon affichent un sixième trimestre consécutif de recul d'activité : -1,9% au cours du 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent une baisse de CA de 4,1%. Selon l'Institut d'émission des départements d'outre-mer, dans le sillage du cyclone, les prix des produits alimentaires frais augmentent de 27 % au 1er trimestre 2025. Selon le cabinet comptable Nord Expertise, le secteur de la restauration traditionnelle continue de faire face à plusieurs défis tels que la hausse des coûts des matières premières, les changements d'habitudes de consommation, la durabilité, la pénurie de main d'œuvre et la digitalisation qui obligent les restaurateurs traditionnels à repenser leur offre pour rester compétitifs.



-4,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024

■ ICA* ■ ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note méthodologique



Activités immobilières (L)

Avec un effet de base nettement favorable, l'activité des agences immobilières de l'échantillon enregistre une croissance lors du 2e trimestre 2025 : +4,5% en valeur comparativement au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, Selon l'Observatoire de l'immobilier Immo des îles, la situation de l'offre en juillet 2025 reste inquiétante dans la continuité des mois précédents avec un indice autour de 64 (+2 points). Tandis que la demande progresse légèrement de 5 points pour atteindre l'indice 81, toujours en deçà de l'indice de référence. En revanche, le volume de ventes démontre une dynamique positive en juillet 2025 (indice 151) comme en mai (136) et juin (141).



+5,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Activités spécialisées, scientifiques et techniques (M)

Les TPE-PME des activités spécialisées, scientifiques et techniques de l'échantillon voient leur CA croître pour le quatrième trimestre consécutif : +6% en valeur au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent une hausse de CA de 2,7%. Pour rappel, ce secteur intègre des activités diverses : activités juridiques et comptables, conseils, architecture, ingénierie, recherche, publicité, scientifiques, vétérinaires,...



+2,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024



Activités de services administratifs et de soutien (N)

Après quatre trimestres de progression de CA, les structures des activités des services administratifs et de soutien (location de véhicules, agences de voyages, travaux d'aménagements paysagers, sécurité...) voient leur CA reculer de 5% au 2e trimestre 2025 par rapport au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, les TPE-PME du secteur affichent une baisse de CA de 0,9%.



-0,9 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2025 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2024

■ ICA* ■ ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note méthodologique

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 4 100 entreprises au niveau local. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet, ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

